

Mametz comme l'ensemble de l'Artois dépend désormais du royaume de France. Aire a été prise en 1676, Saint-Omer en 1677. Les diplomates ont confirmé la prise des deux villes et de la province entière par le traité de Nimègue en 1678. Lors de la guerre de Succession d'Espagne, les Hollandais, alliés des Anglais contre Louis XIV, prennent Aire et les villages en dépendant pendant trois ans, entre 1710 et 1713. Le Traité d'Utrecht en 1713 rend Aire à la France. Les provinces disparaissent en 1790 pour laisser la place aux départements. L'Artois cède la place au Pas-de-Calais, constitué de l'Artois et de la côte, Boulonnais, Calaisis, Montreuillois, anciennes petites provinces picardes.

Mathieu Fontaine

